

**Objectif du cours :**

Connaître la loi et les règles universitaires concernant le plagiat est primordial pour les étudiants. Ce qui permet l'intégrité académique et favorise un apprentissage authentique et responsable.

Dans ce cours on a eu recours au modèle pédagogique **de la classe inversée** dans lequel les cours sont inversés dans leur ordre chronologique de déroulement. Il appartient donc aux apprenants enseignants de **collaborer durant** le cours(les étudiants). Les apprenants-enseignants étudient la partie théorique à la maison et font la présentation du cours à tour de rôle.

Avant de mettre en pratique ce modèle pédagogique, on a formé 7 groupes chacun est composé de 5 étudiants. Chaque groupe doit préparer un chapitre de l'article soit deux articles par étudiant.

Le **plagiat** est un sujet crucial pour les étudiants, et il est essentiel de comprendre ses implications. L'arrêté 1082 fixe les règles relatives à la lutte contre le plagiat. Il est composé de 5 Chapitres et 33 articles. L'étudiant à intérêt à lire et comprendre les articles par section et par chapitres.

Les axes discutés par les étudiants en présence de l'enseignant sont les suivant :

- La Sensibilisation
- La Vulgarisation ;
- L'Encadrement ;

Procéder à la lecture des articles proposés par l'enseignant, les étudiants tenteront d'appliquer les connaissances ainsi acquises pendant le dialogue entre eux. Ils peuvent interagir et s'entraider mutuellement.

L'introduction du cours sera axée sur l'article 3.

**Premier chapitre**

**Étudiant 1 :**

Il présente le contenu des articles 2 et 3.

**Article 2 :** Les définitions règlementaires des concepts clés liés à l'université « *l'établissement, responsable d'établissement, unité d'enseignement et de recherche, responsable de l'unité d'enseignement et de recherche et enfin unité* ».

**Etudiant 2 et 3.**

Ils présentent **le chapitre II (article3.)** : la définition du plagiat selon l'arrêté 1082.

Le plagiat consiste à **emprunter** ou **copier** délibérément des idées, des textes ou des œuvres d'autrui avec une **reproduction littérale** ou avec **modification** d'un texte sans citer la source.

**Étudiant 4** : il enchaîne avec les mesures de prévention contre le plagiat du **chapitre 3** ;  
**Section II** : De l'organisation de l'encadrement de la formation doctorale (**articles 4 et 5**).

**Le cours se poursuit jusqu'au dernier chapitre de l'arrêté 1082 avec la participation de tous les étudiants (Les apprenants-enseignants).**

L'objectif du cours est la lutte contre le plagiat, la connaissance des conséquences de ce dernier. Enfin, comment adopter une approche pédagogique afin d'éviter les sanctions dictées par la loi en vigueur.

En résumé :

**Les conséquences du plagiat :**

**Sur le plan académique**, le plagiat peut entraîner des sanctions telles que l'expulsion de l'université.

**Sur le plan légal**, le plagiat peut constituer une **violation du droit d'auteur**.

**La lutte contre le plagiat :**

L'université algérienne a mis en place la charte de l'éthique et de déontologie pour sensibiliser les étudiants et promouvoir l'intégrité académique.

Des **logiciels de détection de plagiat** sont utilisés pour comparer les travaux des étudiants avec des sources existantes et identifier toute similarité.

**L'approche didactique :**

Au-delà de l'aspect juridique, il est important d'adopter une approche **pédagogique**. Apprendre à **citer correctement** les sources et à développer des compétences en écriture scientifique est essentiel pour les étudiants.

Tableau1. Organisation de la présentation et la lecture de l'arrêté 1082 par Chapitre et par section.

Groupe	Chapitre	Section	Les Articles
1	<b>Chapitre I</b> Dispositions générales <b>Chapitre II</b> Définition du plagiat <b>Chapitre III</b> : Des mesures de prévention contre le plagiat	<b>Section I</b> : Mesure de sensibilisation	1 et 2 3 4
2	<b>Chapitre III</b>  <b>Chapitre IV</b> : Des procédures d'examen et de sanction contre le plagiat	<b>Section II</b> : De l'organisation de l'encadrement de la formation doctorale  <b>Section III</b> : Mesures de contrôle  <b>Section I</b> : Des procédures particulières à l'étudiant	5  6 et 7 8
3	<b>Chapitre IV</b>	<b>Section I</b> : Des procédures particulières à l'étudiant	9-10-11-12 13 et 14
4	<b>Chapitre IV</b>	<b>Section I</b> : Des procédures particulières à l'étudiant  <b>Section II</b> : Des procédures particulières à l'enseignant-chercheur, l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire et le chercheur permanent	15- 16 et 17  18-19 et 20
5	<b>Chapitre IV</b>	<b>Section II</b> : Des procédures particulières à l'enseignant-chercheur, l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire et le chercheur permanent	21-22-23-24
6		<b>Section II</b> : Des procédures particulières à l'enseignant-chercheur, l'enseignant-chercheur hospitalo-universitaire et le chercheur permanent  <b>Section III</b> : Des sanctions	25- 26  27-28-29-30
7	<b>Chapitre V</b> : Disposition finale	-	31-32-33